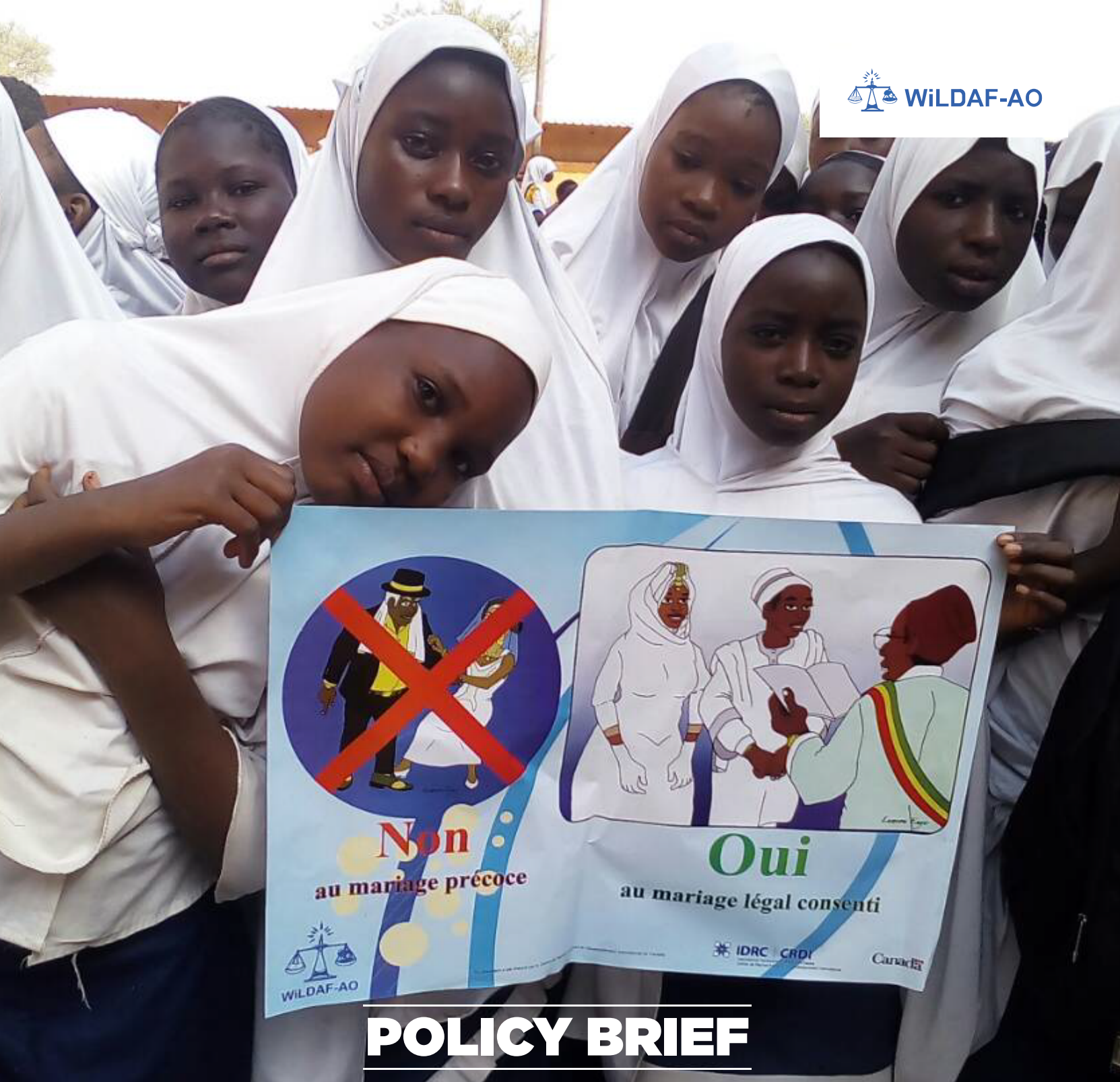




POLICY BRIEF

**MARIAGE D'ENFANTS AU MALI,
AU NIGER ET AU TOGO
SORTIR DES SENTIERS
BATTUS POUR MIEUX AGIR**

UNE RECHERCHE AU MALI, AU NIGER, ET AU TOGO, RÉALISÉE ENTRE 2016 ET 2017, CONTRIBUE À L'ANALYSE DES CAUSES PROFONDES QUI EXPLIQUENT LA PERSISTANCE DU MARIAGE PRÉCOCE ET PROPOSE DES RECOMMANDATIONS POUR DES ACTIONS PERTINENTES.

La recherche a été structurée autour de trois concepts spécifiques :

les droits humains, la violence liée au genre et les normes sociales.

Une méthodologie mixte d'enquête combinant approches qualitative et quantitative a réuni des chercheurs des trois pays aux profils diversifiés permettant une analyse comparative sur la base de cinq approches disciplinaires :

socio-anthropologie du développement, démographie, anthropologie de la santé, sciences de l'éducation, sciences juridiques.

Le mariage d'enfants est une pratique répandue au Niger et au Mali.

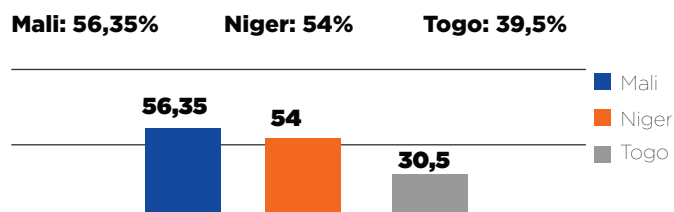
Au Togo, il est relativement moins pratiqué, mais les autorités nationales s'en inquiètent en raison de sa fréquence croissante dans certaines localités.

Plusieurs études ont été menées sur le mariage d'enfants depuis que le phénomène est devenu un objet de politique publique, au regard de préoccupations relatives à la croissance démographique dans les pays à faibles revenus, et à l'atteinte des droits fondamentaux humains en général des femmes et en particulier aux droits des filles, privées de leur enfance et de leur adolescence.

La nécessité de comprendre le phénomène en profondeur a guidé ce travail. Pourquoi et comment le mariage d'enfants est-il pratiqué et persiste-t-il dans certaines régions malgré les multiples projets mis en œuvre pour y mettre fin ?

Les résultats de la recherche reviennent sur les facteurs couramment pointés du doigt (facteurs socio-culturels, économiques, religieux, le cadre juridique et administratif), mais en les abordant sur des aspects peu visibles parce que liés à des problèmes de fond et de ce fait insuffisamment analysés et pris en compte par les pouvoirs publics.

LA PREMIÈRE UNION CONJUGALE EST SOUVENT PRÉCOCE:



Au Niger, 56% des femmes mariées avant 18 ans déclarent que c'est leur choix personnel de se marier avant cet âge.

Il existe une corrélation entre le faible niveau d'instruction des filles et le risque qu'elles soient mariées précocement.

Au Mali, sur un effectif total de 916 femmes mariées précocement, 366 ont dû quitter l'école, tandis que 294 n'ont jamais été à l'école et 111 continuent de fréquenter.

Au Togo, 18,8% des parents ont marié leurs filles précocement en échange de biens, d'argent et de services.

Les mariages d'enfants sont souvent justifiés par les risques de la sexualité adolescente. Plus que la perte de la virginité, ce qui préoccupe les familles, c'est la présence d'enfants naturels, source de déshonneur et la difficulté économique de prendre en charge une mère célibataire et ses enfants illégitimes.

Avec la faible qualité des systèmes éducatifs, l'école fait peur et accroît les risques de comportements prohibés par les communautés : mixité, harcèlement sexuel, y compris par des enseignants.

L'influence de la religion islamique, en particulier sous ses formes fondamentalistes, est une réalité non négligeable mais l'opposition des conservateurs doit aussi être interprétée à l'aune du rejet très répandu des normes occidentales.

L'adolescence pour les filles n'est pas forcément une notion partagée dans les communautés surtout rurales. Cette cible des acteurs du développement n'existe que virtuellement dans leurs programmes.

Progresser dans la lutte contre le mariage d'enfants, c'est renforcer les interventions sur les problèmes structurels au niveau social, culturel, économique, éducatif et religieux ainsi que œuvrer pour la construction d'une identité adolescente avec la reconnaissance de ses besoins spécifiques au sein des communautés notamment rurales.

LE MARIAGE D'ENFANTS COMME ALTERNATIVE

Les normes sociales locales influencent largement les logiques mobilisées dans les trajectoires matrimoniales des filles mariées trop tôt. Le célibat est souvent appréhendé à partir d'un âge très jeune et le prolonger au-delà de 15 ans et plus est alors anormal et désapprouvé.

L'idéal de virginité est loin d'être réalisé dans la pratique, car ce qui est considéré comme une déviance par rapport à la morale, ce sont les grossesses hors mariage, et la présence d'« enfants naturels » dans les familles (le terme de « bâtard » reste une injure grave).

Avec les difficultés à prendre en charge une fille mère et ses enfants au sein du foyer familial, le mariage devient une solution aux yeux des familles mais aussi de beaucoup de filles qui décident elles-mêmes de se marier.

La faible qualité des systèmes éducatifs amène à constater que l'école qui devrait en principe être un facteur d'émancipation n'est plus perçue comme un ascenseur social pour nombre de jeunes générations, elle est aujourd'hui synonyme d'échec. Le mariage d'enfants apparaît alors comme une alternative face à l'échec scolaire.

LA RÉSISTANCE À CE QUI EST PERÇU COMME UN IMPÉRIALISME OCCIDENTAL

Les manifestations de résistance de certaines communautés musulmanes à l'encontre des politiques de populations sont influencées par certaines prescriptions coraniques et le poids croissant de l'idéologie salafiste.

Mais l'opposition de ces conservateurs est aussi une réaction à ce qu'ils considèrent comme un impérialisme culturel. Dans ces conditions, les politiques de populations agissent souvent comme un répulsif pour des populations qui s'en méfient. Elles sont perçues comme dictées par l'Occident et méprisantes pour les valeurs identitaires africaines.



UN LOURD MALENTENDU AUTOUR DE LA QUESTION DE L'ÂGE

Les politiques publiques se réfèrent à des normes internationales où sont clairement compartimentées les périodes de l'enfance, de l'adolescence et du statut d'adulte. Pour chaque tranche d'âge, des programmes spécifiques standardisés sont élaborés, mais ils sont mis en œuvre dans des contextes locaux où les normes de référence des communautés sont toutes autres.

Auparavant, les rites de passage et les classes d'âge permettaient de préparer les individus à leur nouveau statut social. Les enfants apprenaient ainsi un savoir-faire adulte et les normes de conduite qui lui sont liées.

Or aujourd'hui des enfants se retrouvent brusquement basculés dans le monde des adultes munis de leur seul savoir-faire d'enfant qui s'avère inopérant pour leur nouvelle vie.

A partir de là se développent de nombreux malentendus entre les populations et les acteurs du développement car la catégorie adolescente comme cible n'existe que virtuellement dans les programmes de ces derniers.

Les interventions jusque-là réalisées ont contribué à maintenir le problème du mariage d'enfants sur l'agenda des politiques internationales et nationales. Cependant plusieurs défis subsistent en raison principalement de problèmes de fond peu pris en compte.

COMMENT MIEUX AGIR



Améliorer l'accès des filles aux moyens de contraception moderne;

Mettre en place des structures de soutien économique et d'autonomisation des filles mères;

Œuvrer à la prise de conscience des filles pour élargir le champ des possibilités dans leurs projets de vie;

Accompagner les communautés notamment rurales dans la construction progressive d'une identité adolescente avec ses savoir-être et ses savoir-faire. A ce titre, la réforme des systèmes éducatifs reste un enjeu central;

Réformer le système éducatif : impliquer les enseignants, lutter contre le harcèlement sexuel, faire de l'école un environnement sûr pour les filles;

Mener des actions de discussions/sensibilisation à l'endroit des familles, les autorités religieuses, sociales et traditionnelles;

Lutter contre la théorie complotiste et impliquer les chefs religieux et traditionnel aux actions de lutte contre le mariage d'enfants.

Avec l'appui financier du CRDI (Centre de Recherches pour le Développement International du Canada), WiLDAF-AO (Women in Law And Development in Africa) met en œuvre le projet «Lutter contre les mariages précoces par l'autonomisation des filles en Afrique de l'Ouest ».

Ce projet, qui se déroule au Mali, au Niger et au Togo, s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les pratiques traditionnelles néfastes sur les enfants en Afrique de l'Ouest.

La mise en œuvre du projet comporte trois phases: la recherche, l'intervention et l'évaluation. les résultats de recherche font l'objet d'une série de notes synthétiques à l'endroit des décideurs et des acteurs du développement.



Cette recherche a été financée par le Centre de Recherche pour le Développement International du Canada